

Actu Mines Mali

un journal bi-mensuel spécialisé dans le domaine des mines.

Dr Madani Diallo, Président de la FEGEM: « Il existe probablement du pétrole et du gaz au Nord, mais...»



Lutte contre le dragage à Kangaba : Une mission quasi-impossible ?

6e édition de la journée du géologue : la FEGEM redéfinit le rôle de la géologie dans le développement du Mali

Mali : Chute de la production de l'or

Dr Madani Diallo, Président de la FEGEM: « Il existe probablement du pétrole et du gaz au Nord, mais...»



Dr Madani Diallo est le Président de la Fédération des Géoscientistes du Mali (FEGEM). Dans un entretien qu'il a bien voulu nous accorder, le 09 octobre dernier à son bureau sis Faladié en Commune VI du district de Bamako, Dr Madani Diallo évoque quelques défis à relever dans le secteur minier au Mali. Cet ingénieur géologue spécialisé en géochimie parle aussi de son parcours, de la FEGEM. Sans oublier le pétrole qui se trouverait sous le sol malien. Entretien !

Pouvez-vous nous parler un peu de votre carrière professionnelle ?

J'ai commencé à travailler en 1977 à la mine d'or de Kalana. Ensuite, j'ai travaillé à la direction nationale de la géologie et des mines. J'ai participé à l'élaboration des projets de découverte des mines de Loulou en 1980, de Siamia en 1984, Morila en 1987 enfin Sadiola en 1989. J'ai également participé à la création du laboratoire de la direction nationale de la géologie et des

mines (le premier de la sous-région très efficace). J'ai aussi participé, en 1989, à la création du premier laboratoire sur le pétrole pour vérifier l'existence de carburant au Mali. Bref, j'ai travaillé sur beaucoup de projets de développement et de mise en place des industries minières au Mali.

L'année dernière, vous avez lancé la Fédération des Géoscientistes du Mali (FEGEM).

Quelles sont vos réalisations un an après ?

Je n'ai pas lancé seul la Fédération des Géoscientistes du Mali. Il y avait des associations de géologues qui existaient dont une (collectif des jeunes géologues) qui organisait chaque année des journées du géologue auxquelles nous participions. Nous avons échangé après pour fédérer tout le monde dans une seule fédération. C'est à la suite de ces échanges que nous avons créé la Fédération des Géoscientistes du Mali qui est composée de 10 associations. Elle regroupe tous les acteurs du monde de la géologie au Mali.

Comme réalisation, la FEGEM travaille sur trois axes. Le premier est basé sur le passé. C'est-à-dire, décerner des trophées de reconnaissance aux anciens géologues qui ont contribué à la création du secteur minier du Mali. Chaque année, nous décernons

des trophées de reconnaissance aux anciens géologues qui ont créé le secteur minier malien. Je pense qu'ils le méritent. Car, Excepté la mine d'or de Fekola qui a été découverte par une société privée, toutes les autres mines ont été découvertes par les fonctionnaires maliens.

Le deuxième axe est le présent. Il s'agit d'aider les jeunes étudiants en géologie et les mines pour qu'ils aient des stages dignes de ce nom et soient bien formés. Le dernier axe concerne le futur. Il consiste à aider les associations de géologues membres de la FEGEM dans leur initiative de créer l'ordre professionnel des géologues du Mali pour que dans le futur on ait une meilleure organisation du secteur minier capable de classer les ressources minières développées et non développées.

Il est dit que le sous malien regorge d'énormes ressources minières.

Quelles sont ces ressources exploitées et non exploitées ?

Une très bonne question. Car vous avez dit ressources minières et non richesses. La confusion est très grande. Car beaucoup de gens disent que le Mali possède beaucoup de richesses minières. Non ! Nous avons des ressources minières. Mais pour que ces ressources soient une richesse, il faut

du travail, de la technique et des moyens financiers pour transformer la ressource minière en richesse. Par exemple, nous avons des ressources énergétiques comme le soleil et l'eau. Mais pour avoir de l'électricité, il faut un panneau et un convertisseur pour transformer le soleil en électricité. Et quand on met l'eau dans le barrage, on a aussi le courant. C'est pareil pour les mines. Un orpailleur ou une industrie minière qui exploite l'or et le vend, c'est cela est une richesse.

Pour revenir à votre question, l'or est la première ressource minière au Mali. C'est dans les années 1980 que la politique du Mali s'est beaucoup orientée vers la production de l'or car c'est le secteur où il y a le minimum d'investissement possible et le maximum de bénéfices. En plus de l'or, il existe le sable, les agrégats, le calcaire et le lithium.

Concernant les ressources inexploitées, nous avons un potentiel de pétrole et le gaz. Les recherches géologiques ont dit qu'il existe probablement du pétrole et du gaz au Nord. Mais aucune recherche n'a sorti du pétrole pour confirmer cela. Nous, nous sommes des scientifiques, nous parlons de ce qu'on a en mains. Il faut du travail, des moyens et de la technique pour pouvoir

sortir le pétrole et le gaz. J'ai travaillé sur le pétrole à travers une société qu'on avait créée. Mais nous avons abandonné nos travaux en 2012 suite à la crise sécuritaire. Je n'y suis plus retourné depuis cette date.

Pensez-vous que les ressources minières exploitées actuellement profitent réellement au Mali ?

C'est l'Etat qui peut savoir cela. Je sais en tout cas que beaucoup de gens travaillent dans les mines. Mais seul l'Etat peut dire exactement ce qu'il gagne. C'est pourquoi l'Etat a créé un code car il y a un intérêt.

Selon certaines informations, la production de l'or aurait chuté au Mali cette année. Que savez-vous ?

Je n'ai pas cette information pour le moment. Car c'est l'Etat qui publie la collecte des productions des mines et je n'ai pas vu cette publication. Je sais tout de même que la production a un peu baissé car il y'a une mine qui a des difficultés. Mais il faut des données fiables pour confirmer tout cela.

Votre mot de la fin ?

Je vous remercie pour votre intérêt. C'est une très bonne chose d'avoir un journal dédié au secteur minier. Je vous encourage.

Propos recueillis par Boubacar Kanouté

Lutte contre le dragage à Kangaba : Une mission quasi-impossible ?



L'extraction de l'or par dragage est interdite par le code minier en vigueur en République du Mali. A Kangaba, un cercle situé dans

la région de Koulikoro, cette mesure est loin d'être appliquée. Entre défis économiques, sociaux et environnementaux, l'usage des dragues sur le fleuve est au centre des préoccupations locales. L'une de nos équipes de reportage était, le jeudi 2 Octobre dernier sur le terrain.

Selon la définition de Google, le

dragage est une opération qui consiste à extraire des matières du fond d'un plan d'eau ou des fonds marins afin de le stoker et ou de les réemployer. Au Mali, les dragues sont de plus en plus utilisées en milieu d'orpaillage. Beaucoup de jeunes (même des diplômés d'université) se sont orientés vers cette activité très lucrative mais dangereuse sur l'environnement malgré son interdiction par la législation malienne.

Le Cercle de Kangaba dans la région de Koulikoro est envahi par plusieurs sites d'orpaillage avec des dragues utilisées sur le fleuve Niger. En juillet dernier, une opération de l'armée malienne dénommée « Joliba Saniya », a permis de détruire plus de deux cent (200) dragues. L'opération, selon nos informations, rentrait dans

le cadre de la lutte contre l'extraction de l'or par dragage dans le lit du fleuve pour la préservation de l'écosystème au Mali.

Une opération qui a été sans lendemain. Car quelques mois après, le constat est alarmant. Les dragues ont fait leur retour sur leurs sites, comme l'a constaté ce jeudi 02 octobre 2025, notre équipe en reportage à Kangaba.

Selon Madou Kanté, Président national des Dragues du Mali, interrogé à Kangaba, la lutte contre le dragage est très complexe. « C'est la seule activité qui permet aux nombreux jeunes de ne pas rester au chômage et de survivre », a-t-il fait savoir. « Une seule drague emploie au moins 10 personnes. Imagine le nombre de chefs de famille qui travaillent dans 200 dragues et combien de personnes font-ils vivre », réagit Madou Kanté. Et d'ajouter : « si l'Etat ne crée pas d'autres opportunités de travail, nous n'allons jamais arrêter cette activité malgré son interdiction. Et d'ailleurs, je crois même que c'est impossible de l'interdire, car beaucoup de responsables du pays vivent aussi de cette activité en catimini ».

A Nougua, commune située dans le cercle de Kangaba, l'opération Djoliba

Saniya n'a pas connu un grand succès.

« L'opération Saniya n'a rien apporté.

Quand vous allez sur le terrain, vous allez voir beaucoup de dragues sur le fleuve », regrette le secrétaire général de la mairie de Nougua, Matador Lamine Dembélé.

Selon lui, l'activité du dragage fait beaucoup de dégâts dans sa localité. « On ne trouve plus de poissons dans le fleuve à cause du dragage qui a dégradé l'eau.

Beaucoup de gens meurent aussi dans les trous creusés par les dragues », a-t-il dit.

M. Dembélé aussi dénonce la complicité de certains agents de l'Etat dans cette activité de dragage : « Il faut que l'Etat s'assume et prenne conscience, car il y'a des dirigeants qui vivent du dragage. A chaque fois que nous faisons déguerpir les dragueurs en période de pêche, nous recevons des appels des autorités pour arrêter l'opération », a déclaré M. Dembélé.

Les conséquences du dragage sont énormes sur l'environnement.

Moussa Sanogo, chef service local de l'assainissement de Kangaba énumère quelques conséquences : « Le bruit du moteur de la drague fait fuir les poissons. Elle (drague) trouble et dégrade l'eau du fleuve ».

Malgré une forte pression et des menaces, les autorités locales sont déterminées à lutter contre l'extraction de l'or par dragage. La méthode employée par la préfecture est la sensibilisation et la sanction. « Nous avons mené beaucoup de campagnes de sensibilisation de la population sur les dangers du dragage. Et je crois que certains ont compris malgré qu'il existe toujours des radicaux parmi les dragueurs. Mais nous avons décidé maintenant d'entrer dans la phase de la sanction », a affirmé le préfet du cercle de Kangaba, Abou Daou.

Selon certaines informations, plus de mille (1000) dragues se trouvent sur le fleuve de Kangaba pour l'extraction de l'or. L'activité prend de plus en plus de l'ampleur avec l'arrivée des jeunes désœuvrés d'autres localités et surtout des déplacés qui ont fui le centre du pays pour cause de l'insécurité. Une situation alarmante. Peut-on dire que la lutte contre le dragage est une mission quasi-impossible à Kangaba ?

Boubacar Kanouté

Mine d'or de Morila SA: la société américaine Flagship s'installe



Le mercredi 8 octobre dernier, la Société de Recherche et d'Exploitation des Ressources Minérales du Mali (SOREM) et la société américaine Flagship ont signé une convention portant sur la reprise des activités de production de la mine d'or de Morila. La cérémonie de signature s'est tenue au siège de la SOREM, en présence

des dirigeants des deux sociétés ainsi que du ministre des Mines, Pr Amadou Keïta, et de celui de l'Économie et des Finances, M. Alousséni Sanou.

Par cet accord, Flagship fait officiellement son entrée dans le secteur aurifère malien. La convention, conclue avec la SOREM, détentrice à 100 % du

capital de la mine, prévoit une prise de participation de la société américaine dans le capital de Morila SA, afin de relancer rapidement la production aurifère, selon un communiqué du ministère des Mines.

Le Directeur général de la SOREM, M. Tiégoum Traoré, et le Président-directeur général de Flagship, M. Ron Slaughter, ont salué ce partenariat stratégique, qualifié de prometteur par les deux parties.

Le ministre des Mines, le Pr Amadou Keïta, a rappelé que cette signature s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la mission assignée à la SOREM.

> « La SOREM est née de la volonté du chef de l'État, le Président Assimi Goïta, de faire des ressources minérales un véritable levier de développement national », a-t-il souligné.

Le ministre a également rappelé les objectifs du nouveau Code minier adopté par le Mali :

> « Les réformes engagées visent à

permettre à l'État de reprendre la main sur le secteur minier, dans une logique de partenariat gagnant-gagnant avec les investisseurs. »

Une mine emblématique du secteur aurifère malien

Située dans la commune de Sanso, région de Sikasso, la mine d'or de Morila dispose d'un potentiel estimé à 2,5 millions d'onces d'or, selon le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni Sanou.

Créée en 2000 par les sociétés minières AngloGold Ashanti et Randgold Resources (aujourd'hui Barrick Gold), la mine avait cessé ses activités en 2022, sur décision des autorités de la transition.

Rappelons que la SOREM, entreprise publique à capitaux entièrement détenus par l'État malien, a été créée en 2022. Elle a pour mission de renforcer la souveraineté nationale dans la gestion des ressources minières et de maximiser la création de valeur ajoutée au profit de l'économie nationale, ont indiqué les autorités.

Mali : Chute de la production d'or



La production industrielle d'or au Mali a chuté de 32 % en un an, pour atteindre 26,2 tonnes fin août 2025, selon un document du ministère des Mines cité par Reuters. Cette baisse spectaculaire s'expliquerait avant tout par l'arrêt prolongé du complexe Loulo-Gounkoto, exploité par la société Barrick Mining, longtemps considéré comme le pilier du secteur aurifère malien.

Une source interne à l'entreprise s'est confiée à notre rédaction : « depuis le mois de janvier, il n'y a pas eu de production ». La même source précise : « Il s'agit de l'extraction du minerai. Ce n'est que récemment que l'usine a redémarré, mais cela n'a rien à voir avec une reprise effective de la production ». Cet arrêt, survenu à la suite d'un conflit entre Barrick et l'État malien autour de

taxes impayées et de l'application du nouveau code minier, a paralysé une grande partie de la production nationale. La mine n'a repris ses activités qu'en juillet et ne fonctionne encore qu'à 25 % de sa capacité, faute de pièces de rechange et de redémarrage complet des installations. Les conséquences sont lourdes : les objectifs fixés par le gouvernement, soit 54,7 tonnes d'or pour 2025, apparaissent désormais hors de portée. En 2023, à la même période, la production atteignait 38,5 tonnes.

Cette nouvelle contreperformance, après une baisse déjà marquée de 23 % en 2024, fragilise davantage un secteur stratégique qui représente près de 70 % des recettes d'exportation du Mali. Elle illustre aussi la recomposition du paysage minier malien, de plus en plus tourné vers de nouveaux partenaires non occidentaux, dans un contexte où Bamako mise sur un contrôle accru de ses ressources naturelles.

Abdrahamane Baba Kouyaté

Actu Mines Mali est un journal bi-mensuel spécialisé dans le domaine des mines.

Directeur de publication:

Ahmadou Mahamane Diallo

Rédactrice en chef : Bintou Coulibaly

Rédaction :

Bintou Coulibaly, ABK ,

Ibrahima Guitteye ,

Drissa Kanouté,

Drissa Traoré,

Mamadou Magassa ,

Boubacar Kanouté.

Responsable commercial :

Boubacar Kanouté

Adresse email :

info@actuminesmali.com

6e édition de la journée du géologue : la FEGEM redéfinit le rôle de la géologie dans le développement du Mali



La 6^e édition de la Journée du géologue du Mali s'est tenue le samedi 11 octobre 2025 au Mémorial Modibo Keïta, sous le thème évocateur : « La géologie au service du développement durable et du développement des ressources énergétiques : pas de développement durable sans les femmes. » Une rencontre à la fois scientifique et symbolique, qui a réuni chercheurs, ingénieurs, étudiants et décideurs autour du rôle crucial des géosciences dans la transformation du pays.

Présidant la cérémonie, le ministre des Mines, Pr Amadou Keïta, a salué la contribution essentielle des géoscientistes maliens à l'essor du secteur minier, pilier de l'économie nationale. « La géologie n'est pas une science figée, mais une discipline vivante, au service du progrès humain », a-t-il déclaré, invitant à renforcer les passerelles entre la recherche et l'action publique. Il a également insisté sur la nécessité de promouvoir la présence féminine dans les métiers des sciences de la terre, longtemps perçus comme réservés aux hommes. Le président de la Fédération des Géoscientistes du Mali (FEGEM), Dr Madani Diallo, a pour sa part rappelé que cette fédération, créée en 2023, regroupe dix associations professionnelles œuvrant à valoriser les compétences nationales dans les métiers de la géologie et du secteur minier. Il a annoncé la transformation prochaine de la "Journée du géologue" en "Journée du minier", dès 2026, afin de mieux englober l'ensemble des acteurs de la filière. Cette édition a également mis en lumière la contribution de Women in Mining Mali, dont la présidente d'honneur, Mme Lelenta Hawa Baba Ba, a réaffirmé l'engagement des femmes à occuper une place pleine et entière dans le développement du secteur. Le ministre Keïta a d'ailleurs rappelé le lancement du programme « Mentorat Mines », destiné à accompagner les jeunes étudiantes dans leur insertion professionnelle. Entre hommage aux pionniers, plaidoyer pour la relève et engagement pour l'inclusion, cette journée a réaffirmé une conviction partagée : sans la géologie, il n'y a pas de développement durable et sans les femmes, il n'y a pas de développement tout court.

Abdrahamane Baba Kouyaté